

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le mardi 8 septembre 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autre présence: Louis Paillé

Rés. 2015
09-263:

Ouverture de la séance

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unaniment d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-264 :

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unaniment d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2015.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. A) Demande d'aide financière à la MRC pour l'installation de la balance au 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle.
B) Offres reçus pour l'achat d'un réservoir d'eau au 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle.
8. A) Embauche d'un préposé aux travaux publics.
B) Entente concernant les griefs.
9. Adoption du plan d'action sur les raccordements inversés demandé par le PIQM.
10. Demande de modifier le règlement de zonage 8-90 afin de pouvoir garder des poules dans une zone résidentielle.
11. Chambre de Commerce de Mékinac/Coup de cœur des municipalités.
12. MRC de Mékinac/Autorisation de partage des données du portail GMR de RECYC-QUÉBEC.

13. Louis Perron demande d'abandonner les servitudes pour l'ancien réseau d'eau.
14. Yvon Landry demande d'annuler la taxe de mutation.
15. Troupe du Caméléon/demande d'utilisation de la Salle Aubin gratuitement.
16. Ferme D. Cloutier/location des terrains de la municipalité.
17. A) Offre de service des Entreprise St-Ubald Inc. pour vidange de fosses septiques.
B) Achat de pneus pour le camion de vidange.
18. Travaux de voirie :
A) Chemin Saint-Thomas (subvention MTQ)
B) Travaux au pont du chemin du Lac-du-Missionnaire
C) Travaux au chemin reliant le lac V'limeux au lac Bouton
D) Ligne de rues
E) Fossé de long de la 8^e avenue du lac-Croche Nord
F) Achat de pneus pour la rétrocaveuse
G) Panneau Place Optimiste et Centre des Loisirs Éric Bédard
H) Réparation du chemin Saint-Joseph Nord
I) Contrat de fauchage des emprises des chemins (2 offres)
19. PQ Solution/Formation Réclamations de taxes
20. Demande d'ajout d'une lumière de rue sur la rue Pierre-Ayotte
21. Période de questions de l'assistance
22. Affaires nouvelles:
A) **Demande de Steve Baril/fosse septique**
B) **Vie Active/Demande d'utilisation de la salle Aubin**
C) **Halloween/Budget**
D) **Journées de la culture/coût**
E) **Offre de SB Médias**
F) **Félicitation à Christian Brunelle**
23. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

09-265 :

Adoption du procès-verbal des séances du mois d'août 2015

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en août 2015

Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire du Québec

Le MAMOT nous demande de prendre les mesures nécessaires pour que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de notre municipalité pour l'année 2015 ainsi que pour les exercices subséquents.

Le MAMOT nous demande d'exiger les gens qui désirent installer des câbles comme barrière dans les entrées de mettre des fanions de sécurité ou de réflecteurs. Le MAMOT nous informe qu'un montant de 2 508.52 \$ sera déposé à notre compte. Ce montant représente le paiement d'un versement périodique pour le Programme de subvention PADEM.

Le MAMOT nous informe que le règlement 325-2015 modifié par la résolution 2015-08-242 décrétant un emprunt de 56 000\$ a été approuvé aujourd'hui conformément à la Loi. Cet emprunt correspond à l'installation des luminaires des rues au DEL.

Ministère du Développement Durable de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques du Québec

Le MDDEELCCQ nous informe que l'échantillon d'eau prélevé au Parc Saint-Jean le 6 août dernier est classé **D-Polluée**. De plus, il nous exige la fermeture de la plage jusqu'au prochain échantillon qui sera analysé le 10 août prochain.

Le MDDEELCCQ nous informe que l'échantillon d'eau prélevé au Parc Saint-Jean le 10 août dernier est classé **B-Bonne**.

Le MDDELCCCQ nous informe du résultat prélevé le 18 août dernier à la plage de Sainte-Thècle. Les résultats démontrent que la plage est classée dans la catégorie **A - Excellente**.

Le MDDELCCCQ nous envoie la déclaration des tonnages de 2015. Le nombre total reçu au LET de la RGMR de la Mauricie est de 968.26 tonnes ce qui donne par habitation environ 389.33 kg d'élimination par personne.

Bureau du Commandant Région Mauricie-Lanaudière

Le bureau du commandant nous présente le nouveau, inspecteur-chef commandant Région Mauricie-Lanaudière, Monsieur Pierre Simard.

Canadian National

Le CN nous envoie une publication qui décrit les différents rôles que le CN joue dans les centaines de collectivités situées le long de son réseau ferroviaire Nord-Américain.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du centre du Québec

Le CLSC de Saint-Tite nous informe des heures d'ouvertures pendant le festival Western.

Clos de Sainte-Thècle

Les clos de Sainte-Thècle nous informe qu'ils ont reçu plus de 300 personnes lors du Marché Mékinac. Il y avait 10 producteurs de Mékinac qui étaient présents dont 5 de Sainte-Thècle.

Le Vignoble nous remercie d'avoir installé la pancarte sur le coin de la rue Vallée.

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

La CPTAQ nous envoie l'orientation préliminaire de Monsieur André Bordeleau. Elle nous informe que cette demande devrait être rejetée, parce que non recevable. La CPTAQ considère qu'une autorisation aurait pour effet d'agrandir le périmètre d'urbanisation de la Municipalité.

Curriculum Vitae

Monsieur Yvan Audet de Shawinigan nous offre ses services comme commis de bureau.

Monsieur Salah Naili de Laval nous offre ses services pour un poste en urbanisme. Monsieur Sylvain Trudel de Sainte-Thècle nous offre ses services comme journalier.

Monsieur Jacques Vanasse de Saint-Séverin nous offre ses services comme chauffeur de camion.

Femme de Mékinac

Les Femmes de Mékinac nous envoient la Programmation Automne 2015. Dans cette programmation on retrouve les diverses activités qui se tiendra dans les prochains mois et jours.

Fondation Québécoise du Cancer

La FQC nous invite à la soirée bénéfice de la Fondation québécoise du cancer qui se tiendra à la Salle Anaïs-Allard-Rousseau le 13 octobre prochain.

Génicité

La compagnie Génicité nous offre leur service en génie municipal.

Héma-Québec

L'équipe d'Héma-Québec nous remercient pour tout le support offert lors de la dernière collecte de sang. Cela a permis à 93 donateurs de faire un don de sang.

Rés. 2015

09-266:

Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois d'août 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

09-267:

Approbation des comptes

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'août 2015 au montant de 467 357.21 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le directeur général a envoyé une copie des états des revenus et des dépenses pour le mois d'août ainsi qu'un estimé des résultats pour la fin d'année 2015.

Questions de l'assistance :

Jocelyne Gervais demande des explications au conseil au sujet du permis de feu accordé à un riverain du lac Croche.

Rés. 2015

09-268:

Demande d'aide financière pour l'installation d'une balance au 631, rue Notre-Dame à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle doit réparer la balance du site au 631, rue Notre-Dame à Sainte-Thècle pour la rendre conforme aux normes gouvernementales;

CONSIDÉRANT que le coût des travaux de réparation est estimé à environ 26 730\$;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle aimerait bénéficier d'une aide financière du Fonds de développement des territoires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- demande à la MRC de Mékinac une aide financière de 20 000 \$ dans le cadre du Fonds de développement des territoires, enveloppe local, afin de mettre aux normes la balance de la municipalité de Sainte-Thècle au 631 rue Notre-Dame.
- Autorise Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier, à signer pour

tout document concernant cette demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

09-269:

Offres reçus pour l'achat d'un réservoir d'eau au 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé à deux entreprises pour la fourniture d'un réservoir d'eau pour la protection incendie du 631, rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT que les offres reçus sont :

NÉMO : 2 réservoirs de 22500 gallons pour 66 500 \$ plus les taxes applicables
Système d'ancrage (si nécessaire) 8 900 \$ plus les taxes applicables
Livraison incluse

MEI : 2 réservoirs de 22500 gallons pour 80 030 \$ plus les taxes applicables
Système d'ancrage (si nécessaire) 20 196 \$ plus les taxes applicables
Livraison 2 400 \$ plus les taxes applicables

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé une aide financière de 50 000 \$ à la MRC de Mékinac dans le cadre du Fonds de développement des territoires et une aide de 10 000 \$ à la Caisse Populaire de Sainte-Thècle pour exécuter ces travaux;

CONSIDÉRANT que la municipalité approprie à même le fond général le surplus à payer sur les équipements ainsi que l'installation de ces réservoirs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre la plus basse soit celle de NÉMO pour l'achat de 2 réservoirs de 22 500 gallon au coût de 66 500 plus les taxes applicables ainsi que le système d'ancrage (si nécessaire) au coût de 8 900 plus les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

09-270:

Nouveau poste/Préposé aux travaux publics et gardien aux conteneurs

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle embauche Michel Genois à compter du 8 septembre 2015 pour le nouveau poste de préposé aux travaux publics (4 Jours) et gardien aux conteneurs (1 jour selon règlement) aux conditions suivantes :

Son horaire de travail sera :

- Comme préposé aux travaux publics : du mardi au vendredi de 8h à 17 h et ce selon le nombre de semaines que la municipalité en aura besoin de ses services (sans plancher d'emploi) (Son salaire sera au tarif des préposés aux travaux publics soit 17.51 \$ selon la convention collective).
- Comme gardien aux conteneurs : le samedi selon les heures d'ouverture indiqué au règlement municipal pour l'ouverture de l'Éco-Centre. (Le salaire sera au tarif des préposés aux travaux publics soit 17.51 \$ selon la convention collective)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

09-271:

Entente concernant les griefs 2013-13, 2013-14, 2014-01, 2014-02 et 2014-03

CONSIDÉRANT que suite à la rencontre du CRT du 25 août 2015 une entente est intervenue entre la municipalité et le syndicat sur les griefs de 2013 et 2014;

CONSIDÉRANT que les membres du CRT de la municipalité suggèrent d'entériner cette entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de régler les griefs comme suit :

Grief 2013-13 : Yves Vallée (Call pour déneigement un samedi)
Offre 50% : 4.5 hrs à 21.96 +6% vacance 5.93 = 104.75 X 50% = 52.38 \$

Grief 2013-14 : Sylvain Magnan (Call pour ramasser vidange un dimanche)
Offre 50% : 6 hrs à 21.96 +6% vacance 7.91= 139.67 \$ X 50% = 69.84 \$

Grief 2014-01: Sylvain Magnan (Congé mobile patinoire)
Offre 100% : 3.00 hrs à 21.85 +6% vacance 3.93 = 69.48 \$

Grief 2014-03 : France Boutet (Congé mobile et de maladie)
Le syndicat abandonne ce grief

Grief 2014-02 : Vacances des employés
Le syndicat abandonne ce grief.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-272:

Adoption du plan d'action sur les raccordements inversés demandé par le PIQM

CONSIDÉRANT que le protocole d'entente avec le gouvernement du Québec pour l'octroi d'une subvention dans le cadre du programme PIQM nous devons adopter un plan d'action sur les raccordements inversés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le plan d'action pour l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales préparé par Patrice Bédard, ingénieur, du service d'ingénierie de la MRC de Mékinac en date du 25 août 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-273:

Demande de modifier le règlement de zonage 8-90 afin de pouvoir garder des poules dans une zone résidentielle

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu à la majorité des membres que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne modifie pas le règlement 8-90 afin de permettre de garder des poules dans la zone RA 102.

Sont pour cette résolution : Claudette Trudel-Bédard, André Beaudoin, Caroline Poisson et Jacques Tessier.

Sont contre cette résolution : Jean-François Couture et Bertin Cloutier.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

Rés. 2015
09-274:

Chambre de Commerce de Mékinac/Coup de cœur des municipalités

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Marc Bergeron et Martin Picard de l'entreprise Cédart-Tech Inc. comme coup de cœur de la municipalité au 10^e Gala reconnaissance des entreprises de la Chambre de Commerce de Mékinac. Le coût des inscriptions sera à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-275:

MRC de Mékinac/Autorisation de partage des données du portail GMR de RECYC-QUÉBEC

CONSIDÉRANT que pour compléter leur PGMR, la MRC de Mékinac a besoin des données de notre municipalité inscrites au portail GMR de RECYC-QUÉBEC;

CONSIDÉRANT que RECYC-QUÉBEC ne peut fournir ces renseignements confidentiels sans l'autorisation de la part de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à RECYC-QUÉBEC d'accorder l'accès à la MRC de Mékinac aux données nécessaires à l'élaboration du PGMR.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-276:

Louis Perron demande d'abandonner les servitudes pour l'ancien réseau d'eau

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Mandate le bureau de notaire Marchildon et Lebrun pour préparer les documents de sessions des servitudes pour l'ancien réservoir d'eau (lot 4 757 257) ainsi que les conduites sur les lots voisins et la servitude de passage conduisant à la rue Saint-Jacques et de créer une nouvelle servitude à partir de la rue du Ruisseau avec M. Louis Perron, Julie Anne Bourret et Martin Lefebvre.
- Autorise le maire et le directeur général/secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la municipalité tous documents concertant ces servitudes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-277:

Yvon Landry demande d'annuler la taxe de mutation

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle annule le deuxième compte du droit de mutation pour le contrat numéro 21 737 090 et daté du 30-07-2015 au montant de 2 000 \$ imposé à Yvon Landry et Josée Trépanier qui ont dû refaire un nouveau contrat d'achat suite à une décision de la CPTAQ.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-278:

Troupe du Caméléon/Demande d'utilisation de la salle Aubin gratuitement

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde gratuitement la salle Aubin à la Troupe du Caméléon pour la présentation d'une pièce de théâtre, les 3, 4, 10 et 11 octobre 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-279:

Ferme D. Cloutier/Location des terrains de la municipalité

CONSIDÉRANT que M. Michel Trudel ne désire plus louer le lot 4 757 491 pour y pratiquer la culture;

CONSIDÉRANT que M. Dominic Cloutier de la Ferme D. Cloutier est intéressé à louer le lot 4 757 491 pour continuer de cultiver ce champ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle loue le lot 4 757 491 à la Ferme D. Cloutier pour un montant annuel de 2 200 \$ plus les taxes pour les années 2016, 2017 et 2018. Le locataire ne pourra pas épandre de produits chimiques et autres résidus sur ce lot sans l'approbation de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

09-280:

Offre de service des Entreprises St-Ubald pour la vidange des fosses septiques

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Rescinde la résolution 2015-08-253.
- Accepte l'offre des Entreprises Saint-Ubald Inc. afin de vidanger les 3 fosses qui devaient être vidangées par petit camion en 2015 pour un coût de 105.00 \$ l'heure plus 0.25 \$ du gallon amassé.
- Les propriétaires concernés seront facturés au tarif de 170.00 \$ par fosse pour une fosse de 880 gallons et moins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

09-281:

Achat de pneus pour le camion de vidange

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Service de Pneus T.C. 2001 Inc. concernant les achats suivantes pour le camion de vidange :

- L'achat et l'installation de 2 pneus neufs de marque Continental HSU2 20 PLY au coût de 1 490.08 \$ taxes incluses.
- Le rechapage et l'installation de 8 pneus au coût de 1 928.63 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

09-282:

Travaux de voirie/Chemin Saint-Thomas (subvention du MTQ)

CONSIDÉRANT que la municipalité recevra une subvention de 15 000 \$ dans le cadre de l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal du Ministère des Transports;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire effectuer des travaux sur le chemin Saint-Thomas avec cette subvention;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle réalisera des travaux au coût de 65 000.00 \$ sur la partie nord du chemin Saint-Thomas à Sainte-Thècle. Les travaux seront réalisés en régie et si les dépenses pour un item dépassent 25 000.00 \$ des soumissions par invitation seront demandées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

09-283:

Travaux de voirie/Mandat à l'ingénieur pour le pont du chemin du Lac-Du-Missionnaire

CONSIDÉRANT que le tablier du pont du chemin du Lac-du-Missionnaire à Sainte-Thècle doit être remplacé;

CONSIDÉRANT qu'une aide financière dans le cadre des travaux pour la restauration des traverses de cours d'eau a été accordée à la municipalité pour réaliser ces travaux;

CONSIDÉRANT que ces travaux doivent être approuvés par un ingénieur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de service des Consultants Mario Cossette Inc., ingénieur, au montant de 2 500.00 \$ plus les taxes pour nous fournir des plans afin de remplacer le tablier de bois du pont sur le chemin du Lac-du-Missionnaire à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-284:

Travaux de voirie/Offres reçus pour le chemin reliant le lac V'limeux au lac Bouton

CONSIDÉRANT que la municipalité dispose d'une somme d'environ 19 500 \$ pour réaliser des travaux de gravelage sur le chemin reliant le lac V'limeux au lac Bouton;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu deux offres pour effectuer ces travaux :

Georges Paquin et Fils au montant de 27 163.00 \$ taxes incluses
Le Machineries lourdes W. St-Arneault et Fils Inc. au montant de 21 270.37 \$ taxes incluses;

ENCONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la soumission la plus basse pour soit celle des Machineries Lourdes W. St-Arneault et Fils Inc. au montant de 21 270.37 taxes incluses pour l'ajout et le transport de gravier et sa mise en place sur le chemin reliant le lac V'limeux au lac Bouton.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-285 :

Travaux de voirie/Ligne de rues

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Lignco-Sigma Inc. au montant de 4675.00 \$ plus les taxes pour le traçage de ligne de rues sur différentes routes de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Travaux de voirie/Fossé le long de la 8è avenue du lac-Croche Nord

Le conseil demande au directeur des travaux publics de vérifier ce fossé, d'en évaluer le coût pour faire les corrections appropriées et les déposer au conseil à la prochaine réunion.

Travaux de voirie/Achat de pneus pour la rétrocaveuse

Le conseil fera vérifier l'état des pneus de la rétrocaveuse avant d'en faire l'achat. Ce sujet est donc reporté à la prochaine réunion.

Rés. 2015
09-286:

Travaux de voirie/Panneau Place Optimiste et Centre de Loisirs Éric Bédard

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Lettrage Plamondon pour refaire le panneau d'entrée de la rue Place Optimiste (vert) et pour la fabrication d'une enseigne pour le Centre des Loisirs Éric Bédard (ovale).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

09-287:

Travaux de voirie/Réparation du chemin Saint-Joseph Nord

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle investi un montant de 1500.00 \$ dans la partie nord du chemin Saint-Joseph nord en gravier et mise en forme.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

09-288:

Travaux de voirie/Contrat de fauchage des emprises des chemins

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu deux offres de service pour le fauchage des emprises des chemins soient :

Ferme Bouthec Inc. au tarif de 65 \$ l'heure

Robert Pronovost au tarif de 65 \$ l'heure

CONSIDÉRANT que le coût de ce contrat est inférieur à 25 000 \$ dont la municipalité peut octroyer ces travaux au soumissionnaire de son choix ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde un contrat de 3 ans (2106, 2107 et 2108) aux taux horaire de 65.00 \$ l'heure à la Ferme Bouthec Inc. pour le fauchage des emprises des chemins de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

09-289:

PG Solution/Formation Réclamations de taxes

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la directrice générale adjointe à suivre la formation Web de PG Solution sur la gestion des Réclamations de taxes au coût de 85.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

09-290:

Demande d'ajout d'une lumière de rue sur la rue Pierre-Ayotte

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat et l'installation d'une lumière de rue au DEL de 54 Watt sur le dernier poteau de la rue Pierre-Ayotte.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Jocelyne Gervais pose une question au sujet de l'égout pluvial et une autre concernant la demande de dérogation mineure du 160 4^e avenue lac Croche Nord. Yvon goulet pose une question concernant l'installation de roulottes sur un terrain et une autre concernant les excréments des chiens et des chevaux.

Affaires nouvelles :

- A) Demande de Steve Baril pour le financement de sa fosse septique
- B) Vie Active/demande d'utilisation de la salle Aubin
- C) Halloween/Budget

- D) Journées de la Culture/Budget pour l'organisation d'activités
- E) SB Médias/Offre de service
- F) Félicitation à Christian Brunelle/Nomination comme juge

Demande de Steve Baril pour le financement de sa fosse septique

Le conseil ne donne pas suite à cette demande; car il faut faire un règlement de taxation et le conseil ne désire pas le faire pour une seule personne.

Rés. 2015

09-291:

Vie Active/demande d'utilisation de la salle Aubin

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde gratuitement l'utilisation de la salle Aubin à Vie Active les lundis pour des séances d'exercices.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

09-292:

Halloween 2015/Budget pour décoration

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde un budget de 300.00 \$ pour l'aménagement des décorations d'Halloween sur les terrains de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

09-293:

Journées de la Culture/Budget pour l'organisation d'activités

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde un budget de 1200.00 \$ au Comité Culturel de Sainte-Thècle pour l'organisation des journées de la culture qui se tiendront les 25, 26 et 27 septembre 2015 au Pavillon Desjardins du Parc Saint-Jean-Optimiste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

09-294:

SB Médias/Offre de service

CONSIDÉRANT l'offre de SB MÉDIAS pour la confection d'une vidéo promotionnelle de la municipalité de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que le conseil trouve ce concept très intéressant pour faire connaître notre localité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de SB Médias au montant de 3 000.00 \$ pour la conception d'un vidéo promotionnel afin de montrer les attraits de notre localité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

09-295:

Félicitation à Christian Brunelle/Nomination comme juge

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle envoie une lettre de félicitation à M. Christian Brunelle, natif de notre localité, suite à sa nomination comme juge de la Cour du Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
09-296:

Levée de la séance

À 20h48, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier